

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS, UN FACTEUR POUR SAUVER LE CLIMAT

■ La COP 21 : un coup de bluff ?

La 21^{ème} Conférence internationale de l'ONU sur le climat (dite « COP 21 ») qui se tiendra en décembre à Paris a pour objectif, comme les précédentes, de prendre des mesures pour « sauver le climat ». Et viser principalement à réduire les émissions des gaz à « effet de serre », notamment celles du gaz carbonique (CO₂). Mais force est de constater que pour notre Président de la République, cette conférence est surtout l'occasion de faire de grandes déclarations médiatiques. Or, que fait son gouvernement pour qu'en France on baisse la production de CO₂ ? Il réduit les dotations financières des collectivités locales, peu aidées par conséquent pour promouvoir la gratuité des transports publics. Ce gouvernement casse le réseau ferré au profit de la route et de l'avion : projet de fermeture totale de lignes comme Bordeaux-Lyon et Paris-Toulouse via Limoges, construction d'aéroport comme celui de Notre-Dame-des-Landes. Avec la loi Macron il encourage les transports par autobus au détriment du chemin de fer. Aucune politique tarifaire favorisant les transports les moins énergivores n'est envisagée. Il faut savoir que, par personne, le transport par avion est, selon les vols, entre 3,4 et 5,7 fois plus coûteux en énergie que par train ; celui par automobile l'est 4,1 fois plus ; celui par autobus l'est 1,4 fois.

Quand on sait que ce gouvernement laisse des groupes très liés à la production ou à la consommation d'énergie comme Total, EDF, GDF-Suez, Renault-Nissan, Air-France « sponsoriser » la COP 21 on ne peut qu'être inquiet sur les véritables objectifs du gouvernement. De plus les autres grandes puissances économiques pratiquant des politiques énergétiques semblables à celle de la France, le défi de contenir le réchauffement de la planète en dessous de 2°C ne pourra pas être remporté.

■ Le coût de la pollution atmosphérique

Si l'automobile contribue notablement à la production du CO₂, elle pollue aussi la proche atmosphère en dégageant d'autres composés nuisibles à la santé. La pollution de l'air coûte très cher à la société. Ainsi, un rapport sénatorial publié à la mi-juillet indique qu'elle coûterait plus de 100 milliards d'euros par an à la France, en dépenses de santé, d'absentéisme dans les entreprises ou dans les baisses des rendements agricoles. Les sénateurs rappellent que les particules fines et l'ozone sont, à elles-seules, à l'origine de 42 000 à 45 000 décès prématurés en France par an. Réduire la circulation automobile est une nécessité écologique et sanitaire !

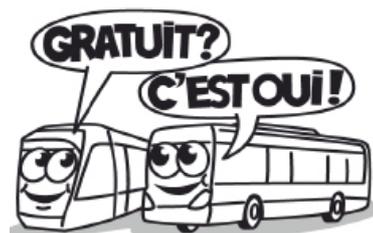
■ La nécessaire gratuité des transports publics

Par exemple, Aubagne (100 000 habitants, Bouches-du-Rhône) a montré que la gratuité se traduisait par une incitation à emprunter les transports publics et conduisait à laisser l'automobile au garage. Ainsi, la fréquentation des bus a presque triplée et 35 % des automobilistes ont abandonné leur voiture.

Notons qu'à Grenoble, le week-end de l'inauguration de la ligne E (5 et 6 septembre), où l'ensemble des transports publics du réseau étaient gratuits, nous avons pu constater une affluence record.

■ Le SMTC augmente ses tarifs

La rentrée de septembre a été marquée par une augmentation globale des tarifs des transports urbains grenoblois, nouvelle tarification décidée par le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC). En effet, si le forfait mensuel pour les 19-25 ans a baissé de 27,10 € à 20,00 €, tous les autres tarifs ont subi une hausse supérieure à l'inflation. Par ailleurs, après une partie des chômeurs et les seniors de plus de 65 ans, les plus de 75 ans ont perdu le droit à la gratuité, tandis que les 18-25 ans sont loin de l'avoir obtenue alors que cette gratuité constituait un engagement de campagne de la majorité actuelle de la municipalité de Grenoble.



La gratuité une utopie ?

Non, une avancée écologique et sociale !

■ Le SMTC augmente ses tarifs (suite)

Cette augmentation moyenne des prix ne peut que grever les budgets de nombreuses personnes à faibles revenus.

Augmentations dues au désengagement financier conjoint du Conseil départemental de l'Isère et de la Métropole de Grenoble. Alors que les subventions de ces institutions au SMTC étaient en 2014 chacune de 37 millions d'euros, en 2015 elles ne sont plus que de 31 millions chacune. Les projets visent à les réduire à 26 millions à l'horizon 2019 ! En revanche, le Conseil départemental a annoncé qu'il était disposé à financer l'élargissement de l'autoroute A 480 qui longe Grenoble. Ce qui va accroître la circulation. Autant dire qu'avec de telles perspectives, on ne s'achemine non pas, loin s'en faut, vers la gratuité des transports publics mais en revanche, vers à un recours accru à l'usage de l'automobile. Et l'agglomération deviendra encore plus polluée et malsaine !

■ La mobilisation internationale

En 2009, à Copenhague lors de la COP16, les lobbies capitalistes avaient été les premiers responsables de l'échec de la conférence. Seule la mobilisation populaire internationale pourra faire contrepoids aux lobbies multinationaux et inciter les chefs d'État et leurs gouvernements à s'attaquer véritablement au problème du dérèglement climatique. D'où et à cette fin, les mobilisations organisées dans le monde, notamment à Paris.

Les 28 et 29 novembre 2015 auront lieu des manifestations dans le monde entier pour exiger des acteurs de la conférence d'aboutir à un accord véritable et efficient.

En France, cette mobilisation citoyenne s'organise sur le thème : « *Changeons le système pas le climat* ».

À Grenoble, une manifestation se tiendra dimanche 29 novembre. Elle partira à 14 h 30 du Jardin de Ville à l'appel de nombreuses organisations, manifestation qui se veut festive.

Le samedi 12 décembre, une manifestation internationale se déroulera à Paris. Une montée collective sur Paris est organisée par les Amis de la Terre (*).

(*). Pour tout contact : <http://www.amisdelaterre.org/Reservez-vite-votre-train.html>.

*Collectif pour la gratuité des transports publics dans l'agglomération grenobloise
Novembre 2015*

Signez la pétition : gratuite-transports.ouvaton.org

Je souhaite être informé

Je souhaite participer

Nom, Prénom :

Adresse :

Adresse électronique :

Pour nous contacter : contact@gratuite-transports.listes.vox.coop



